

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'EDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

DAAC/12-558-43 du 02/04/2012

APPEL A CANDIDATURE POUR LE SERVICE ANIMATION DU PATRIMOINE - COMMUNE D'ARLES

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme OHANESSIAN - Tel : 04 42 95 29 44 / 06 07 33 48 73 - Fax : 04 42 95 29 71

Recrutement d'un enseignant d'histoire-géographie ou arts plastiques assurant un service éducatif de 108 HSE (heures supplémentaires effectives) annuelles au sein du Service du patrimoine, 5 rue du Cloître, Arles B.P. 196 13637 Arles. L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine culturel ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire
- travailler à la conception d'une stratégie de médiation du patrimoine arlésien et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec l'équipe du service du patrimoine, en lien avec les programmes de l'histoire des Arts
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la structure culturelle et la DAAC
- être capable d'écouter, de communiquer, négocier et organiser
- savoir s'inscrire dans une démarche collective
- exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle
- maîtriser l'outil informatique et la messagerie électronique

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2012-2013 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

Les enseignants d'histoire-géographie ou Arts Plastiques souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 20 avril 2012 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique d'éducation artistique et action culturelle
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence Cedex 1

Pour tout renseignement :
Tél : 04 42 95 29 44
Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille